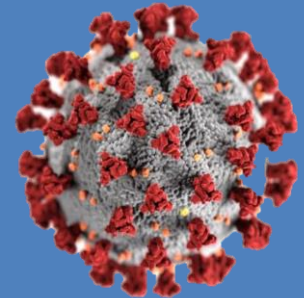


VACCIN ARNm COVID-19

PARTICIPATION INDEMNISÉE

EN COMPENSATION DES CONTRAINTES SUBIES
CONFORMÉMENT
À L'ARTICLE L1121 DU CODE DE LA SANTÉ PUBLIQUE.



LES VACCINS PFIZER ET MODERNA
INTERCHANGEABILITE : étude du taux d'anticorps

SI VOUS DEVEZ RECEVOIR UNE 2^{ème} DOSE
D'UN VACCIN ARNm PFIZER ou MODERNA

NOUS VOUS PROPOSONS DE PARTICIPER A UNE ETUDE OÙ VOUS
RECEVREZ SOIT LE MEME VACCIN ARNm SOIT L'AUTRE

Pour plus d'information merci de contacter le Service Recherche Vaccinologie du CHU de Saint
Etienne :

04 77 12 07 90

Rechercheclinique.vaccins@chu-st-etienne.fr